

Exigences Qualité EDF Vérification (HN3)

VÉRIFICATEURS SUR CHANTIER EN CNPE

PUBLIÉ LE 26/09/2024

**Secteur(s)**

Bâtiment, Nucléaire, Travaux Publics

Public visé

Encadrement de chantier,
Encadrement technique

Durée

7 heures, soit 1 jour

Recyclage des compétences

Oui

Environnement de travail

Milieu exposé aux risques radioactifs

Métiers

Formation transversale à tous les
métiers

Mots clés

Radiation, Radioprotection, Noyau,
Ion, CNPE, Centrale, EDF, Nucléaire,
Intervention, Atomique

Formation

Détails du public visé : Tout vérificateur sur chantier en CNPE.

Détails des prérequis :

- savoir lire, écrire et parler la langue française ;
- être titulaire d'une habilitation HN en cours de validité.

Objectifs de formation :

- maîtriser l'organisation de l'Assurance qualité en CNPE suivant la note EDF/UTO 85/114 au dernier indice ;
- appliquer les prescriptions particulières à l'assurance de la qualité, relatives aux relations entre EDF et ses fournisseurs.

Contenu :

Théorie :

- objectif de la NT 85/114 ;
- domaine d'application de la NT 85/114 ;
- obligations générales en matière d'assurance qualité ;
- définitions du CAS1 et du CAS2 ;
- la réunion d'enclenchement et la levée des préalables ;
- prise en charge des fournitures d'EDF ;
- prise en charge des équipements concernés par l'activité de maintenance ;
- les DMP et MTI ;
- les documents sur le chantier ;
- le contrôle technique et la vérification ;
- les ressources ;
- le traitement des non-conformités ;
- les moyens de mesure, de contrôle et d'essais ;
- le retour d'expérience (REX) ;
- exigences complémentaires pour la zone contrôlée.

Déroulé de la formation

Partie théorique : Oui.

Partie pratique : Non.

Détails sur la durée de la formation : 7 heures, soit 1 jour.

Existence d'un test à l'issue de la formation : Non.

Reconnaissance de la formation

Quelle reconnaissance est délivrée à la suite de la formation ? Habilitation.

Nom de la reconnaissance de formation : Habilitation HN3.

Recyclage des compétences

Fréquence du recyclage : 3 ans.

Textes de référence

- Note technique EDF/UTO 85-114 indice 1
- EDF
- CEFRI

Organisme de formation

- **Quelle reconnaissance doit avoir l'organisme de formation (habilitation, certification, qualification...)?**

Habilitation.

- **Entité(s) délivrant la reconnaissance à l'organisme de formation** : EDF.
- **Faut-il une autorisation en tant que centre d'examen ?** Oui.
- **Organisme délivrant l'autorisation de centre d'examen** : EDF.



Accéder à la page : <https://gp2s-construction.fr/formations/exigences-qualite-edf-verification-hn3/>